



Association Union Régionale des Médecins Libéraux de la Martinique
Village de Rivière Roche – Rue Piétonne
B.P. 133
97252 FORT-DE-FRANCE

**RAPPORT FINANCIER PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/03/2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de l'association au cours de l'exercice 2020

Au cours de l'exercice, les produits d'exploitation sont principalement composés des subventions reçues pour 669 296 €, et des reprises sur amortissements provisions et transfert de charges pour 48 535 €, et de l'utilisation des fonds dédiés pour 28 798 € et de 10 015 € d'autres produits. Les produits d'exploitation s'établissent ainsi à 762 650 € au 31/12/2020 contre 658 318 € au 31/12/2019.

Le montant des achats s'élève à 0 € contre 10 594 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 512 413 € au 31/12/2020 contre 473 481 € au 31/12/2019.

Les impôts et taxes s'élèvent à 7 587 € contre 8 488 € en N-1

L'effectif de l'association au 31/12/2020 est de 4 salariés et les charges de personnel liées se sont élevées à 170 301 € contre 203 507 € lors de la précédente clôture.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 56 572 € au 31/12/2020 contre 55 401 € au 31/12/2019.

Les subventions accordées par l'association s'élèvent à 0 € au 31/12/2020 alors qu'elles s'élevaient à 3 000 € au 31/12/2019. Ces subventions sont présentées dans le poste autres charges en 2020.

Le montant des autres charges au 31/12/2020 s'élèvent à 1 500 € alors qu'au 31/12/2019 les autres charges étaient nulles.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2020 s'élèvent donc à 779 371 € contre 753 974 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice fait apparaître une perte de – 16 720 € contre un bénéfice de – 95 655 € en N-1.

Le montant des produits financiers s'élève à 740 € au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 contre 1 170 € pour l'exercice précédent.

En prenant en compte l'absence de charges financières et le résultat exceptionnel positif de 112 639 € contre 969 € l'exercice précédent, le résultat de l'exercice est un bénéfice de 96 502 € contre une perte de 89 225 € au 31 décembre 2019.

Les dirigeants de l'association n'ont perçu aucune rémunération au titre de l'exécution de leur mandat.
Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2020.

Evènements importants survenus pendant l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 a perturbé l'activité de l'association.

L'association a tout de même bénéficié au cours de l'exercice des mesures d'activité partielle mises en place par le gouvernement.

Par ailleurs, l'association a bénéficié de subventions à hauteur de 176 836 euros pour mener des actions liées à la gestion de cette crise sanitaire.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice.

Perspectives d'avenir et évolutions

Notre objectif est de maintenir l'activité de l'association, notamment en termes d'actions, correspondant à nos missions. Cependant, la réalisation de ces actions dépendra directement des fonds que nous pourrons collecter auprès des financeurs et des partenaires.

Situation bilantielle à la clôture de l'exercice

Actif

La valeur nette des immobilisations s'établit à 426 353 € contre 398 950 € au 31/12/2019.

Les créances s'élèvent à 60 771 € au 31/12/2020 contre 109 947€ l'exercice précédent.

Les autres postes de l'actif se décomposent comme suit :

- des valeurs mobilières de placement sont nulles au 31/12/2020 comme en N-1 ;
- des disponibilités à hauteur de 455 468 € au 31/12/2020 contre 458 924 € au 31/12/2019 ;
- des charges constatées d'avance pour 4 996 € au 31/12/2020 contre 10 470 € au 31/12/2019.

Passif

Les fonds associatifs sont constitués :

- des réserves pour projet de l'entité à hauteur de 1 240 227 €
- des résultats des exercices antérieurs appelé report à nouveau qui s'établit à – 565 507 € au 31/12/2020 contre – 476 281 € au 31/12/2019.
- des subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme qui s'élèvent à 4 806 € contre 6 976 € au 31/12/2019.

Les fonds dédiés qui correspondent à la partie des financements reçus et non encore utilisés s'établissent à 73 042 € contre 70 843 € à la précédente clôture.

Les dettes s'établissent à 98 518 € au 31/12/2020 contre 226 039 € au 31/12/2019, et sont principalement composées :

- de dettes financières diverses pour 0 € au 31/12/2020 contre 110 126 € au 31/12/2019 ;
- de dettes fournisseurs pour 61 490 € au 31/12/2020 contre 77 880 € l'exercice précédent ;
- de dettes fiscales et sociales pour 31 421 € au 31/12/2020 contre 33 838 € au 31/12/2019 ;
- et d'autres dettes pour 5 606 € au 31/12/2020 contre 4 194 € au 31/12/2019.

Le total du bilan s'établit à 947 590 € contre 978 580 € lors de la précédente clôture.

Proposition d'affectation du résultat 2020

Nous vous invitons à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de + 96 502 € en totalité au compte report à nouveau qui s'élèvera ainsi à – 469 005 €.

Synthèse

En synthèse, il convient de noter que le résultat de l'exercice est bénéficiaire et il est en amélioration par rapport au budget prévu. Il traduit l'effort de l'équipe de maîtriser les charges engagées pour les nombreuses actions réalisées dans le cadre de nos missions.

La trésorière,

Dr Caroline JOUANNELLE-SULPICY